

### MOUETTE TRIDACTYLE

*Rissa tridactyla*

Espèce à ne pas confondre avec le goéland leucophé



© C.GIRARD

Taille moyenne : 40 cm

Période d'observation : Hiver

**Particularités :** La Mouette tridactyle est de petite taille, rondelette avec de petites pattes. Son corps est blanc et son dos gris. Les pattes sont entièrement noires et son bec est jaune. Elle est reconnaissable par les taches noires près de ses yeux et par la pointe de ses ailes qui apparaît entièrement noire à distance.

Statut : Espèce protégée

### MOUETTE PYGMEE

*Hydrocoloeus minutus*



© C.GIRARD

Taille moyenne : 30 cm

Période d'observation : Toute l'année

**Particularités :** Sa tête est entièrement noire au printemps et en début d'été. Son corps est blanc à l'exception du dessous de ses ailes caractéristique qui est noir. Les pattes sont rouge vif et le bec brun rougeâtre foncé. C'est la plus petite des mouettes ce qui la rend reconnaissable des autres espèces de mouettes et de goélands.

Statut : Espèce protégée

### GOÉLAND RAILLEUR

*Chroicocephalus genei*

Espèce à ne pas confondre avec le goéland leucophé



© C.GIRARD

Taille moyenne : 44 cm

Période d'observation : Hiver

**Particularités :** Son corps est gris, long et allongé. Ses pattes sont rouges et son bec est brun rougeâtre foncé. On peut le différencier des autres goélands par la taille de son cou et de son bec qui sont plus grands et disproportionnés par rapport à la taille de son corps.

Statut : Espèce protégée

### GRAND CORMORAN

*Phalacrocorax carbo*

Espèce à ne pas confondre avec le cormoran huppé



© C.GIRARD

Taille moyenne : 100 cm

Période d'observation : Hiver

**Particularités :** Il a un corps large et massif au plumage noir. Il est reconnaissable par son bec épais et crochu, son gosier jaune et ses joues blanches. Souvent visible sur les rochers où il aime se reposer et étendre ses ailes.

Statut : Espèce protégée



## PUFFIN YELKOUAN

*Puffinus yelkouan*



© C.GIRARD

**Taille moyenne :** 40 cm

**Période d'observation :** Hiver

**Particularités :** Il vole au ras de l'eau, son corps est gris en dessous et brun foncé au dessus. Ses ailes sont fines et sa queue étroite. Son bec noir est légèrement recourbé. Ses pattes sont palmées et rosées.

**Statut:** Espèce protégée

## PUFFIN CENDRE

*Calonectris diomedea*



© C.GIRARD

**Taille moyenne :** 49 cm

**Période d'observation :** Printemps et été

Son corps est brun sur le dessus et blanc sur le dessous. Ses ailes sont longues et pointues. Sa queue est courte et forme une pointe de couleur noire. Son bec est de couleur jaune verdâtre avec le bout plus sombre.

**Statut:** Espèce protégée

## GREBE A COU NOIR

*Podiceps nigricollis*



© C.GIRARD

**Taille moyenne :** 34 cm

**Période d'observation :** Hiver

C'est un oiseau de petite taille. Son corps est gris foncé. En hiver il a des joues blanches. En été sa tête est noire avec des mèches blondes. Il est reconnaissable par ses yeux rouges vif.

**Statut:** Espèce protégée

Merci de nous signaler toutes autres espèces peu communes et partager vos observations en précisant la date et le lieu d'observation, et si possible l'heure et les coordonnées GPS sur :

[environnement@nicedazur.org](mailto:environnement@nicedazur.org)

Pour plus d'informations n'hésitez à vous renseigner auprès de la Métropole Nice Côte d'Azur ou sur le site web :

[www.nicedazur.org](http://www.nicedazur.org)